

BLOC RATICIDE SOURICIDE BLEU

BLOC APPAT RATS ET SOURIS A BASE DE DIFENACOUM		HOMOLOGUE AMM N°FR-2013-1060	PAE
---	--	------------------------------------	------------

► Prêt à l'emploi.

► Conditionné en sachet individuel pour une meilleure conservation du produit et éviter tout contact avec les mains.

► Agit très rapidement.

► Contient un amérisant : permet d'éviter tout risque accidentel d'ingestion humaine ou animale.

UTILISATION

Lutte contre : rats et souris du stade juvénile au stade adulte. Pour le traitement de l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles, aux abords des infrastructures.

MODE D'EMPLOI

Porter des gants, ne pas ouvrir les sachets.

Contre les rats : de 60g à 100g tous les 5 à 10 mètres.

Contre les souris : 40g tous les 5 à 10 mètres.

Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés. Placer les postes d'appâtage en zone non submersible et à l'abri des intempéries. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers. Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage quelques jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Les symptômes apparaissent 36 h après l'ingestion et les rongeurs meurent en 4 à 8 jours. Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre deux applications. Ne jamais nettoyer les postes à l'eau.

Adapter la dose ou le nombre de sachets préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Couleur : bleu.

Poids : 70G (6 blocs de 45G) 4 UN PAR CARTON.

Matières actives : Bloc paraffiné rodenticide contenant 0,05 g de Difénacoum CAS 56073-07-5 (0,005 % m/m) et 0,1 g d'agent amérisant (0,01 % m/m) par kg.

Usage Biocide : TP14. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Nom commercial : Nyna D + bloc P - Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché : TRIPLAN BP 258 Poste Française AD500 Andorre La Vieille. Tél : +376 741 454 Fax : +376 741 450 Courriel : triplan@andorra.ad

CONDITIONS D'EMPLOI

Lire les instructions avant emploi. Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans d'autres stations d'appâts couvertes. Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles. S'assurer que les postes sont correctement fermés pour éviter que les appâts ne soient sortis des postes par les rongeurs. Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Les postes d'appâtage usagés, les appâts non consommés, non utilisés, entraînés hors des postes d'appâtage et les rongeurs morts doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que les rodenticides et la mention « Contient des rodenticides, ne pas ouvrir les postes d'appâtage » doit y être portée. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement. Consulter la FDS.

Nous ne saurions être responsables pour toutes applications du produit autres que celles exprimées dans cette notice.

FT1020005220444 -0418

Vous souhaitez une démonstration :
contactez votre commercial ou
appelez-nous au 02.32.96.93.93

Nos fiches de données de sécurité sont
disponibles 24h/24 sur Internet à
l'adresse : www.quickfds.com

www.purodor-marosam.com